

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**Séance extraordinaire du 17 juin 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, tenue le 17 juin 2025 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Hervey, Tremblay, Martin Voyer, et Patricia Labonté

Est absent : Sylvain Lavoie

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale  
M. Mario Bouchard, greffier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

À 15 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

**2. 155.06.2025 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Hervey Tremblay propose, appuyé par M<sup>me</sup> Patricia Labonté d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat à Mageco LMG - Assistance technique liée à la phase de réalisation du développement résidentiel 2025 - Appropriation au Règlement d'emprunt n° 344-2025
4. Octroi de contrat à Zilux inc. - Acquisition de 22 lampadaires pour le développement résidentiel 2025 - Appropriation au Règlement d'emprunt n° 344-2025
5. Octroi de contrat à Groupe Géos inc. - Contrôle de la qualité des matériaux pour le développement résidentiel 2025 - Appropriation au Règlement d'emprunt n° 344-2025
6. Octroi de contrat à Max Asphalte (9397-3816 Québec inc.) - Réparation de fissures sur la Véloroute des Bleuets
7. Octroi de contrat à Max Asphalte (9397-3816 Québec inc.) - Réparation de fissures sur divers rangs et routes de la Ville
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Levée de la séance

***Adoptée à l'unanimité***

**3. 156.06.2025 OCTROI DE CONTRAT À MAGECO LMG — ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE À LA PHASE DE RÉALISATION DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL 2025 — APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 344-2025**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'accorder à l'entreprise Mageco LMG le contrat d'assistance technique liée à la phase de réalisation du développement résidentiel 2025 pour la somme de 31 200 \$, plus les taxes applicables, conformément à la proposition de service n° 2025-3597.

D'approprier cette somme au Règlement d'emprunt n° 344-2025.

***Adoptée à l'unanimité***

**4. 157.06.2025 OCTROI DE CONTRAT À ZILUX INC. — ACQUISITION DE 22 LAMPADAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL 2025 – APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 344-2025**

---

M. Hervey Tremblay propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'accorder à l'entreprise Zilux inc. le contrat d'acquisition de vingt-deux (22) lampadaires pour le développement résidentiel 2025 pour la somme de 83 600 \$, plus les taxes applicables, conformément à l'offre de services du 9 juin 2025.

D'approprier cette somme au Règlement d'emprunt n° 344-2025.

***Adoptée à l'unanimité***

**5. 158.06.2025 OCTROI DE CONTRAT À GROUPE GÉOS INC. — CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL 2025 – APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 344-2025**

---

M<sup>me</sup> Patricia Labonté propose, appuyé par M. Martin Voyer :

D'accorder au Groupe Géos inc. le contrat de contrôle de la qualité des matériaux liée à la phase de réalisation du développement résidentiel 2025 pour la somme de 14 290 \$, plus les taxes applicables, conformément à l'offre de services du 12 juin 2025.

D'approprier cette somme au Règlement d'emprunt n° 344-2025.

***Adoptée à l'unanimité***

**6. 159.06.2025 OCTROI DE CONTRAT À MAX ASPHALTE (9397-3816 QUÉBEC INC.) — RÉPARATION DE FISSURES SUR LA VÉLOROUTE DES BLEUETS**

---

Mme Patricia Labonté propose, appuyé par M. Hervey Tremblay :

D'accorder à l'entreprise Max asphalte (9397-3816 Québec inc.) le contrat de réparation de fissures sur la Véloroute des bleuets pour la somme de 12 900 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans l'offre de services du 10 juin 2025.

***Adoptée à l'unanimité***

**7. 160.06.2025 OCTROI DE CONTRAT À MAX ASPHALTE (9397-3816 QUÉBEC INC.) — RÉPARATION DE FISSURES SUR DIVERS RANGS ET ROUTES DE LA VILLE**

---

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Martin Voyer :

D'accorder à l'entreprise Max asphalte (9397-3816 Québec inc.) le contrat de réparation de fissures sur divers rangs et routes du territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour la somme de 14 140 \$, plus les taxes applicables, tel que décrit dans l'offre de services du 10 juin 2025.

***Adoptée à l'unanimité***

**4. AFFAIRES NOUVELLES**

---

Aucun point ajouté.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question.

**6.**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 15 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Voyer propose que la présente séance soit levée.

---

***André Fortin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***